

VOTRE DON PONCTUEL

**A renvoyer à : Carmel de Marie Vierge Missionnaire / Val St Joseph
2915 route des Pradiers / 26220 TEYSSIERES (France)**

NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville : Pays :
Tel : E-mail :

Oui, je soutiens vos objectifs et projets :

- Je verse la somme de : €
 et je demande un reçu fiscal
 mais je ne demande pas de reçu fiscal

Les chèques sont à libeller à l'ordre de :

« ADV – Carmel de la Vierge Missionnaire »

**Votre don est déductible de votre impôt à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (ex : un don de 100 € vous coûte en réalité 33 €).
Et pour les entreprises, 60 % de l'Impôt sur les Sociétés.**

Les reçus fiscaux vous sont délivrés par l'Association diocésaine de Valence.

Date : Signature :

VOTRE DON RÉGULIER – MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Merci de compléter les différents champs ci-dessous et de nous retourner ce mandat signé et **accompagné d'un RIB.**

A réception de ce mandat, nous vous communiquerons votre Référence Unique de Mandat. Vous recevrez un reçu fiscal annuel par l'Association Diocésaine de Valence qui vous permettra de déduire de vos impôts 66% de vos versements.

Oui, je soutiens vos objectifs et projets dans la durée :

Don récurrent

Montant :€

- par mois
 par trimestre

Informations concernant le bénéficiaire :

Ne pas remplir

Association des amis du

Carmel de Marie Vierge Missionnaire

2915 route des Pradiers - 26 220 TEYSSIERES

ICS : FR 97 222 591128

RUM :

Informations concernant le donateur :

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Coordonnées bancaires de votre compte :

IBAN.....

BIC.....

Nom et adresse de votre établissement bancaire :

.....

.....

Fait à..... Le/...../20.....

Signature obligatoire

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association des amis du Carmel de Marie Vierge Missionnaire à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association des amis du Carmel de Marie Vierge Missionnaire. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. La demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour ce prélèvement autorisé. Conformément à la loi du 6.01.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'opposition, d'accès et de rectification sur votre fichier.

QUELQUES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

Les Pradiers – Val Saint-Joseph
Le 13 mai 2020, Notre-Dame de Fatima

Chers amis,

Nous espérons que la phase du déconfinement se passe au mieux pour vous. Comme pour beaucoup, le confinement a été pour nous un temps de décantation et, si j'ose dire, de réinitialisation dans la profondeur, de notre charisme semi-érémitique, dans notre vie communautaire et dans l'ouverture au monde, à travers la prière d'intercession et les soutiens fraternels réciproques, via les moyens de communication.

L'agenda de la Vierge Missionnaire a été bousculé comme vous vous en doutez. La journée spirituelle de mars n'a pas eu lieu et le triduum de Pentecôte dont la journée spirituelle mariale du Lundi de Pentecôte, mémoire de Marie, Mère de l'Eglise, est annulé. Le thème retenu était les Apparitions de la rue du Bac et la Médaille Miraculeuse, à l'occasion du 190^{ème} anniversaire des apparitions à sainte Catherine Labouré, en 1830. J'enregistre une série de vidéos sur le thème, que vous retrouverez sur Internet. Voici les liens des deux premières vidéos consacrées au récit des apparitions et visions de Catherine, situées dans le cadre de sa vie :

<https://youtu.be/oADGckKH0dM>
https://youtu.be/NTpZUZK_LwQ

A la rue du Bac, la Vierge Marie a offert un lieu de grâce tout spécial et qui est toujours disponible aujourd'hui : « Venez au pied de cet autel. Là, les grâces seront répandues sur toutes les personnes qui les demanderont avec confiance et ferveur ». Puis, avec le don de la Médaille, elle a promis que « les personnes qui la porteraient avec confiance recevraient de grandes grâces ». Marie se fait le porte-voix de son Fils : « Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais. Il en fera même de plus grandes... Tout ce que vous demanderez en mon nom, je le ferai » (Jn 13, 12-13).

Vous pouvez aussi consulter notre site, sur la page "la une de la VM", vous y trouverez des vidéos que nous avons faites en communauté, dans le contexte du confinement, autour de la prière :

<http://www.cmvm.net/la-une-de-la-vm/>

En espérant que les conditions sanitaires le permettent, nous vous invitons déjà aux journées spirituelles mariales du 15 août, où nous fêterons le 70^{ème} anniversaire de la proclamation du dogme de l'Assomption, par Pie XII, et du 11 octobre, où nous célébrerons la mémoire de Notre Dame du Rosaire, journée particulière où nous prions le Rosaire avec une créativité audacieuse et sans cesse renouvelée.

Décidément, l'année 2020 est riche en anniversaires mariaux. Le 25 mars, on a fait mémoire du 75^{ème} anniversaire des apparitions de la Dame de tous les peuples, à Amsterdam. Là, à Ida Peerdeman, la Vierge a donné une prière qui convient à notre temps de pandémie : « Seigneur Jésus-Christ, Fils du Père, envoie à présent Ton Esprit sur la terre. Fais habiter l'Esprit Saint dans les cœurs de tous les peuples afin qu'ils soient préservés de la corruption, des calamités et de la guerre. Que la Dame de tous les Peuples, la bienheureuse Vierge Marie, soit notre Avocate. Amen ! »

Enfin, du nouveau, côté des Ateliers. Si la nature est au rendez-vous, nous espérons vous proposer, à l'automne, du miel du *Désert des Pradiers*. « Je te ferai goûter du miel du rocher », dit le Seigneur ! (Dt 32, 13 ; Ps 81, 17).

Avec vous, nous rendons grâce au Seigneur pour sa Providence, avec Marie au Cénacle, supplions-le d'envoyer l'Esprit Saint sur le monde.

Père Marie-Van,
et les frères et sœurs de Marie Vierge Missionnaire